



Actualisation de l'étude et du Plan d'Action National sur la Diversité Biologique

Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) correspondant : Objectif 7 – Assurer un environnement durable

Cible 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales; inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales

Présentation du projet

Ayant ratifié la Convention sur la Diversité Biologique en 1993, la Tunisie fait partie des premiers pays en voie de développement à avoir déployé des efforts considérables en vue de mettre en œuvre les dispositions et les orientations de cette convention en fonction de ses spécificités, ses priorités et ses capacités humaines et financières. C'est en 1998 que le Ministère chargé de l'environnement a procédé, moyennant une approche participative et avec une assistance financière du FEM, à l'élaboration de l'étude, la stratégie et le plan d'action national sur la diversité biologique.

L'étude nationale a donné lieu à une analyse et un état des lieux de la diversité biologique en Tunisie. Quelques 5800 espèces jusque là ont été identifiées et décrites parmi lesquelles environ 400 sont considérées comme rares. Les écosystèmes, les grandes formations végétales ont été décrits ainsi que leur état. Sept ans après son adoption, cette étude nécessiterait d'être actualisée et révisée à la lumière de toutes les nouveautés et les développements enregistrés ainsi que les résultats obtenus par les différentes institutions spécialisées et de Recherches scientifique, les établissements d'enseignement supérieur, et les ONG.

En effet, cette étude qui permet une amélioration de la connaissance et vise une meilleure planification des stratégies et des activités, entre dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la Stratégie nationale sur la diversité biologique au niveau du « Domaine d'Activité DA1: amélioration de la connaissance ».

Par ailleurs, le plan d'action national qui comporte 6 grands programmes devant être mis en œuvre sur cinq années, est désormais caduc et dépassé. En fait, c'est à partir de l'année 2000, et plus précisément à partir de la cinquième Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique que les différents programmes, plans, initiatives (plan stratégique, programmes de travail thématiques et intersectoriels, l'Initiative Taxonomique Mondiale...) ont mûri et pris leurs formes définitives.

Informations sur le projet

Domaine d'activité : Biodiversité
Key result area: 4.1 Mainstreaming environment and energy

Budget Total: 224.000 US\$
PNUD: 112.000 US\$
Gouvernement Tunisien: 112.000 US\$

Agence d'exécution : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)

Statut du projet: En Cours
Durée du projet : 4 ans (2005 - 2009)

Lieu d'exécution du projet : Tunisie

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Contact au PNUD :
Mr Nouredine Nasr,
Chargé du Programme Environnement & Energie
Tél. : +216 71 904 011 (ext.131)
Fax : +216 71 900 668
Email : nouredine.nasr@undp.org

Contact au MEDD :
M. Nabil Hamada
Point focal Biodiversité
Tél. : +216 70 728 644
Fax : +216 70 728 595
Email : hamadan_az@yahoo.fr

C'est ainsi qu'il devient impératif d'élaborer un nouveau plan pour s'adapter et répondre, à ces nouvelles orientations et directives et inclure des mesures destinées à préserver et réduire le rythme de déperdition des différentes composantes de la diversité biologique, aux niveaux génétique, spécifique et écosystémique et ce, conformément au plan stratégique et aux objectifs de 2010 fixés par la Convention sur la Diversité Biologique.

Il importe cependant de noter que les résultats de cette nouvelle étude seront exploités par le Centre d'Echanges et d'Information sur la Diversité Biologique (Clearing House Mechanism : CHM) qui devrait être opérationnel dans les mois à venir. Ce centre permettra l'accès du public et des différents acteurs aux données ayant trait à la diversité biologique y compris les résultats de l'étude à mener. Ces résultats seront, par conséquent, actualisés et mis à jour périodiquement par le Coordinateur national du CHM au niveau du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Objectif du projet

L'objectif de ce projet est de permettre le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la biodiversité afin d'actualiser l'étude nationale sur la diversité biologique et doter les décideurs d'un outil d'aide à la décision sous la forme d'un plan d'action national opérationnel et ce, afin de satisfaire les exigences et recommandations émanant de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique.

Résultats du projet

Jusqu'au mois de Septembre 2009, le résultat atteint est la finalisation du document de l'étude nationale sur la biodiversité mise à jour. Le plan d'action pour la biodiversité est en train d'être finalisé et sera prêt en mois d'Octobre 2009. Ce plan d'action permettra de donner une vision stratégique sur les possibilités d'intervention dans le domaine de la biodiversité et ce basé sur les résultats de l'étude nationale mise à jour.